



STOP AU WEEK-END A RENDRE

Le CHU de Clermont-Ferrand fait ses propres lois.

Le statut précise « *Le nombre de jours de repos est fixé à 4 jours pour 2 semaines, deux d'entre eux, au moins, devant être consécutifs, dont un dimanche.* »
(Travailler 3 dimanches d'affilé c'est NON)

SOYEZ ACTEUR DE VOTRE REFUS VENEZ NOMBREUX

Votre intersyndicale vous invite

à vous rassembler

vendredi 31 mai

à partir de 13h30

devant la Direction Générale

Afin de lutter contre cette politique d'oppression



Pétition contre la politique du CHU de Clermont-Fd

obligeant les salariés à rendre le week-end qu'ils souhaitent prendre en congés

	NOM	PRENOM	FONCTION	POLE	SIGNATURE
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					